

Réforme de l'Audiovisuel Public Holding / Fusion - même combat !

Le gouvernement a décidé de mener sa réforme de l'audiovisuel public tambour battant. Depuis le 14 mai, les annonces et consultations se multiplient jusqu'à l'adoption du texte par une commission parlementaire. Le grand chantier de fusion des entreprises publiques se mène au bulldozer...

Mardi matin, les Organisations Syndicales de Radio France ont été reçues au Ministère de la Culture.

Mené par les conseillers et directeur de cabinet de la Ministre, cette rencontre Ô combien théâtrale a vu apparaître Rachida Dati "dans un nuage de fumée". Tentative de séduction vaine pour la Ministre qui a entendu l'opposition totale des syndicats de Radio France. Selon elle, le projet est ficelé. Il s'agit de créer dès le 1er janvier 2025 une holding pour un an seulement en conservant les structures administratives des entreprises, avant de les fusionner au 1er janvier 2026 dans une entité unique "France Médias". Le motif officiel de cette réforme, c'est regrouper les forces de l'audiovisuel public pour mieux résister aux groupes privés et aux plateformes de streaming. Nous renforcer pour nous protéger. Bien sûr ! Rien à voir avec une reprise en main du pouvoir, aucun rapport avec des pressions sur l'éditorial subies par les directions de chaînes, pur hasard ! Grâce à cette réforme, la Ministre nous l'assure, les budgets, certes mutualisés seront préservés et sanctuarisés. Quant au social, rien de concret, si ce n'est la promesse d'une renégociation des conventions collectives d'ici à 2027. Sacré boulot !

Madame Dati flatte Radio France en louant notre travail et nos succès d'audience radio et numérique. Au passage, elle égratigne les collaborations avec France TV car "les coopérations par le bas dans l'audiovisuel public ne fonctionnent pas aujourd'hui". Voilà pour le zèle de nos dirigeants. Nul doute que le discours auprès de France TV est bien différent.

Le message de la Ministre est clair, celui des OS de Radio France tout autant, c'est un refus total de cette réforme.

Mardi midi s'est tenue une Assemblée Générale des salariés,

à Paris, mais aussi relayée en région grâce au Facebook live. Les salariés parisiens sont venus en nombre pour s'informer mais aussi parler de la mobilisation à venir. Tous sont persuadés que la lutte doit démarrer au plus vite, que la mobilisation doit être forte. La menace sur les métiers, sur les chaînes, sur l'indépendance éditoriale, sur l'existence même du service public de la radio est réelle. Le principe de la grève le jour de l'examen à l'Assemblée Nationale du projet de réforme les 23 et 24 est largement adoubé.

Une nouvelle AG où nous discuterons des modalités de grève et des suites du mouvement est prévue le 22 mai.

Mardi en fin de journée, Sibyle Veil a reçu les Organisations Syndicales.

Elle a rappelé son opposition à la fusion. Elle semble combative sur ce point. Mais là où le bât blesse, c'est qu'elle se dit "obligée" d'être en faveur de la holding. Visiblement, elle n'est pas prête à défendre Radio France jusqu'au bout... Et comme d'habitude, elle a souhaité enfoncer le clou avec un appel "à la responsabilité" des syndicats. Ben voyons ! Laissons-la tranquillement dérouler son projet d'entreprise et obtenir une holding au sein de laquelle elle conserverait... on ne sait pas quoi d'ailleurs. Avec les autres organisations syndicales, nous lui avons rappelé tous les dégâts occasionnés par son projet d'entreprise. Pour nous, fusion, holding et projet d'entreprise conduisent à la même fragilisation de nos missions de service public.

Mardi soir, les députés de la commission des affaires culturelles ont voté la présentation du projet de loi pour la holding puis la fusion des sociétés qui composent l'audiovisuel public*.

Le gouvernement se trouve donc conforté et compte désormais défendre son projet au Parlement. Mais face à cela tout est encore possible. La Ministre mise à la fois sur un effet de lassitude après des années de tergiversations et d'aller / retour sur la question de l'Audiovisuel Public, mais aussi sur un effet de sidération en agissant soudainement dans une grande précipitation. Ne nous laissons pas faire ! Tous les parlementaires, députés et sénateurs ne sont pas favorables à cette réorganisation. Le fait que la commission des affaires culturelles ait validé le projet ne donne aucune garantie au gouvernement. Il doit encore constituer une majorité de circonstance pour faire adopter son texte après corrections par de nombreux amendements. Rien n'est joué, les intérêts politiques divergent, il n'est pas certain que le texte amendé recueille suffisamment de voix. Preuve en est, nous avons senti, de la part de la Ministre et de la part de Sibyle Veil, quelles que soient leurs positions respectives, une crainte que la situation ne s'envenime et qu'un conflit social ne s'ouvre.

**Ensemble, les 23 et 24 mai, mobilisons-nous. Les députés, la presse, les auditeurs, les citoyens doivent entendre une opposition massive des salariés de Radio France à cette réforme.
Un seul mot d'ordre : NON à la holding, NON à la fusion !**

Rien de tout cela ne serait favorable ni aux salariés, ni aux auditeurs.

Un doute subsiste sur un possible report de l'examen à l'Assemblée en fonction des débats en cours. Dans tous les cas, toutes les organisations syndicales appellent à la grève les 23 et 24 mai.

* un statut spécial pour France Médias Monde, qui serait dans la fusion mais pas dans la holding, on s'interroge sur le sens de cet amendement.

Tous nos articles sont disponibles sur notre site

sudradiofrance.fr

Pour tous ces combats,
SUD Radio France reste
plus que jamais à vos côtés !
01.56.40.29.15

sud@radiofrance.com